

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

C O U R S U P É R I E U R E
(ACTION COLLECTIVE)

No : 200-06-000206-162

JULIE GAGNÉ

Demanderesse

c.

VIDÉOTRON S.E.N.C.

-et-

ROGERS COMMUNICATIONS S.E.N.C., faisant
également affaires sous la raison sociale
ROGERS SANS-FIL S.E.N.C.

-et-

FIDO SOLUTIONS INC.

-et-

TELUS MOBILITÉ

-et-

KOODOO

-et-

BELL MOBILITÉ

-et-

VIRGIN MOBILE CANADA

Défenderesses

RÉPONSE

(Article 145, alinéa 2, C.p.c.)

**EN RÉPONSE À LA DEMANDE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION
COLLECTIVE, VIDÉOTRON S.E.N.C., EN TANT QUE DÉFENDERESSE, INDIQUE
CE QUI SUIT :**

1. Ses coordonnées sont les suivantes :

Vidéotron s.e.n.c.
612, rue Saint-Jacques, 18^e étage
Montréal (Québec) H3C 4M8


2. Elle est représentée par Me Patrick Ouellet, dont les coordonnées sont les suivantes :

Me Patrick Ouellet
Woods s.e.n.c.r.l.
2000, av. McGill College, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3

Téléphone : (514) 982-2551
Télécopieur : (514) 284-2046
Courriel : pouellet@woods.qc.ca

3. Elle a l'intention de contester la demande pour autorisation d'exercer une action collective de la demanderesse et de coopérer pour établir avec cette dernière le protocole qui régira le déroulement de l'instance;
4. Elle réserve tous ses droits, y compris le droit de contester la compétence de cette Cour.

Montréal, le 24 octobre 2016



Woods s.e.n.c.r.l.

(Me Patrick Ouellet)

Procureurs de la défenderesse

Vidéotron s.e.n.c.

2000, av. McGill College, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3
T: 514 982-4545 F: 514 284-2046

Notification électronique : notification@woods.qc.ca
Code BW/0208